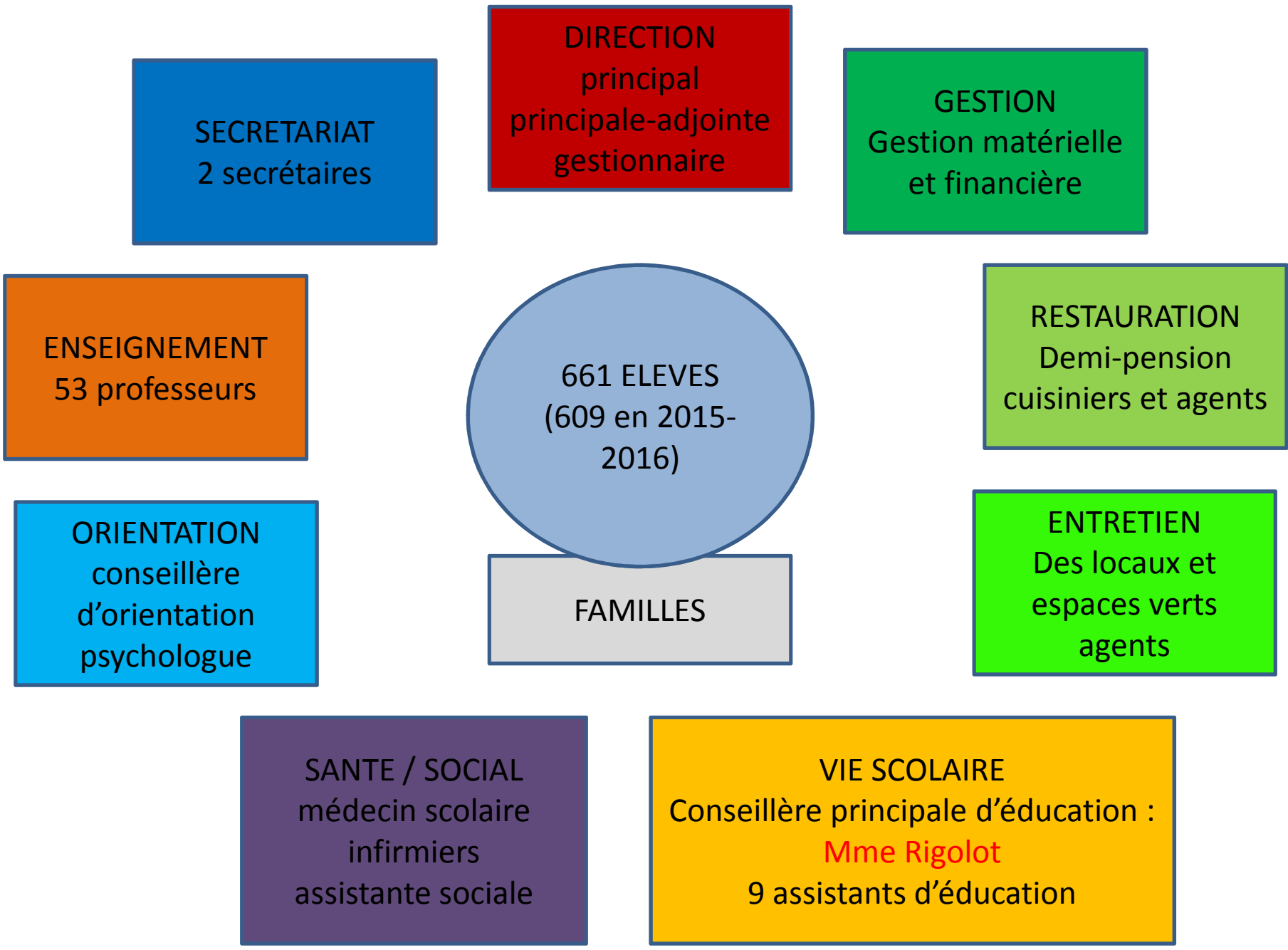


Réunion d'accueil des parents de 3ème
Mardi 20 septembre 2016

Rappels sur le fonctionnement de l'établissement



SECRETARIAT
2 secrétaires

DIRECTION
principal
principale-adjointe
gestionnaire

GESTION
Gestion matérielle
et financière

ENSEIGNEMENT
53 professeurs

RESTAURATION
Demi-pension
cuisiniers et agents

ORIENTATION
conseillère
d'orientation
psychologue

661 ELEVES
(609 en 2015-
2016)

FAMILLES

ENTRETIEN
Des locaux et
espaces verts
agents

SANTE / SOCIAL
médecin scolaire
infirmiers
assistante sociale

VIE SCOLAIRE
Conseillère principale d'éducation :
Mme Rigolot
9 assistants d'éducation

Organisation de la journée

Arrivée au collège : à partir de 7h45

Collation pour les demi-pensionnaires

Dépôt des affaires de l'après-midi dans les casiers. **Aucun élève ne sera accepté dans l'établissement avant 7h30.**

Cours de 8h à 9h50

Cours de 10h10 à 12h00

Récréation entre 9h50 et 10h10

Pause repas

Repas entre 11h45 et 13h15

Cours de 13h30 à 15h20

Échange des affaires matin /après-midi dans les casiers

Cours de 15h30 à 16h30

Récréation entre 15h20 et 15h35

Etude du soir de 16h45 à 17h45

Goûter pour les demi-pensionnaires

Récupération des affaires dans les casiers
Sortie du collège

RESTAURATION SCOLAIRE

Les tarifs

Facture au trimestre
Tarifs fixés par le Conseil Départemental
Coût selon la capacité contributive des familles
Possibilité de prélèvement automatique

Des tarifs adaptés aux revenus des familles (entre 1,35€ et 4,50€)
Des aides possibles bourses nationales et départementales
Facture adressée sous pli aux familles

Sécurité : nouvelle circulaire du 29 juillet 2016

Renforcement des mesures de sécurité aux abords et à l'intérieur de l'établissement

Nouvelles clôtures

Le conseil départemental demande à ce que l'unique entrée des élèves se fasse par Malabry

Nouveau poste des Assistants d'éducation (notamment place Malabry)

Un exercice de confinement sera organisé avant les vacances de Toussaint.

Entrée des parents par Nérissou.
Horaires d'accueil du secrétariat : 8h-12h15 et 13h30-17h. Sonnez au portail. **Présentation obligatoire** au secrétariat.

Résultats session 2016

65% des élèves ont eu une mention au Brevet

DELF : 85.71% de réussite

92.73% de réussite au brevet
Académie = 83.8%

CFG : 75% de réussite

Pour les élèves passés en Seconde générale à la rentrée 2015, une seule réorientation vers la voie professionnelle.

Clubs

Chorale, Lecture, Ecriture,
Anglais

Geogébra, Echecs

Théâtre musical, improvisation,
zumba...

Association sportive du collège

Activités proposées en semaine
ou le mercredi après-midi
Participation aux compétitions
de l'Union Nationale du Sport Scolaire

Basket-ball Volley-ball
Badminton Natation
Futsal Acrosport
Ultimate Escalade
Zumba Hand-Ball

Rappel sur les horaires aménagés :

Les élèves inscrits en horaires aménagés doivent obligatoirement prendre une licence UNSS et participer aux compétitions UNSS dans le sport de leur choix.

Les clubs de sports partenaires

Les clubs de football
Le club de basketball
Le club de judo
Les clubs de gymnastique
Le club de natation
Le club d'équitation
Le club de taekwondo
Le club de tennis
Le club de squash
+ cette année golf et athlétisme

Modalités d'inscription :

Être inscrit dans un club, remplir un formulaire à rendre au collège début juin, suivre les entraînements à partir de 15h30, participer à des compétitions UNSS et faire son travail scolaire qui est la priorité !

Les spécificités de la classe de 3ème

Professeurs principaux

3A: Mme Chevrier

3B : M. Brossard

3C : Mme Maas

3D : Mme Lenne

3E : Mme Lacère

3F : Mme Jolly

- > Effectifs : 158 élèves de 3^{ème}, répartis sur 6 divisions

- 26 heures de cours par semaine, plus 3h d'Allemand de continuité pour les bilangues.

- Enseignement de complément Langues et cultures de l'Antiquité Latin : 2h par semaine

Grille horaire officielle

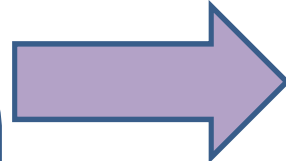
	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Français	4,5	4,5	4,5	4
Mathématiques	4,5	3,5	3,5	3,5
SVT		1,5	1,5	1,5
Technologie	4	1,5	1,5	1,5
Sciences physiques		1,5	1,5	1,5
LV1	4	3	3	3
LV2		2,5	2,5	2,5
HG-EMC	3	3	3	3,5
Arts Plastiques Éduc ⁿ musicale	1+1	1+1	1+1	1+1
EPS	4	3	3	3

Aide et soutien approfondissement

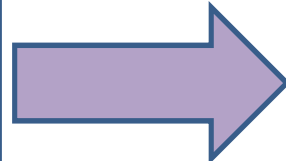
Cours en groupes

Accompagnement
personnalisé en
français,
mathématiques,
histoire-géographie

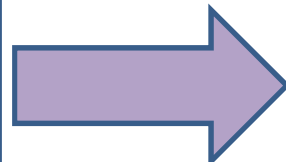
Prise en compte des
handicaps



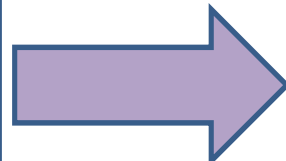
Dans plusieurs matières



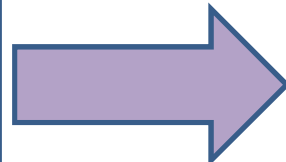
Suivant les besoins



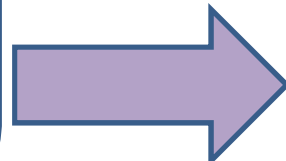
Reprise de notions de base



Suivant les difficultés



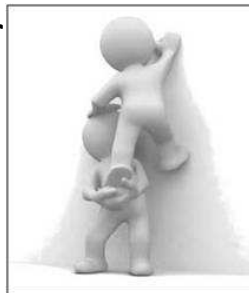
Accompagnement par les
professeurs principaux



Suivant instructions du
médecin scolaire

Accompagnement personnalisé : fonctionnement

- Un accompagnement individualisé, adapté à chacun,
- Des groupes en français et mathématiques, de 12 à 14 élèves,
- Un programme d'AP axé sur l'acquisition des fondamentaux (français, mathématiques), complété par une priorité donnée aux langues vivantes
- Une programmation annuelle commune, matière par matière, adaptée aux nouvelles compétences du Socle commun, un projet global d'AP basé sur un diagnostic partagé d'établissement
- Les séances d'AP ne seront pas signalées sur les EDT. Par contre, elles le seront dans les cahiers de texte et sur les fiches des élèves. Un logo spécifique sera présent sur



- Dans l'horaire matière réglementaire

Les projets pédagogiques 2016-2017 en 3^{ème} :

- Projet « course en cours » en technologie avec une classe de Première du lycée Genevoix
- Echange franco-allemand avec la ville de Friedberg
- Exposition « Regard d'un poilu »
- Liaison lycée : liaison théâtre, mathématiques, LCA
- Voyages à l'étranger : Dartmoor, projet « De la Première Guerre mondiale à la construction européenne » et ...

A ces projets s'ajoutent les EPI (Enseignements pratiques interdisciplinaires)

Les EPI en 3ème

Thématique 1 : Sciences, technologie, société

EPI 1 : ON/OFF
20h dans l'année

Matières impliquées :
Arts plastiques,
langues vivantes,
technologie

Thématique 2 : Culture et création artistique

EPI 2 : Monde économique et
professionnel
52h dans l'année

Matières impliquées : histoire-géographie,
langues vivantes, arts plastiques +
participation de la conseillère d'orientation
psychologue

Total : 72 h/ année soit 2h/semaine

Dans les EPI, les enseignants traitent une partie des programmes, des contenus disciplinaires

Les EPI seront matérialisés :

- Dans les cahiers de texte sur pronote
- Par le logo EPI sur les fiches des élèves



Réforme du collège

Les parcours éducatifs

Parcours Avenir

- comprendre le monde économique et professionnel
- connaître la diversité des métiers et des formations
- développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- élaborer le projet d'orientation scolaire et professionnelle

Parcours citoyen

Apprendre les valeurs de la République

- enseignement moral et civique
- éducation aux médias et à l'information
- participation des élèves à la vie sociale de l'établissement et de son environnement

Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

Favoriser un égal accès à l'art et à la culture

- rencontre, fréquentation d'œuvres et d'artistes
- pratique individuelle et collective
- connaissances : repères culturels et esprit critique

Parcours éducatif de santé

Expliciter ce qui est offert aux élèves en matière de santé :

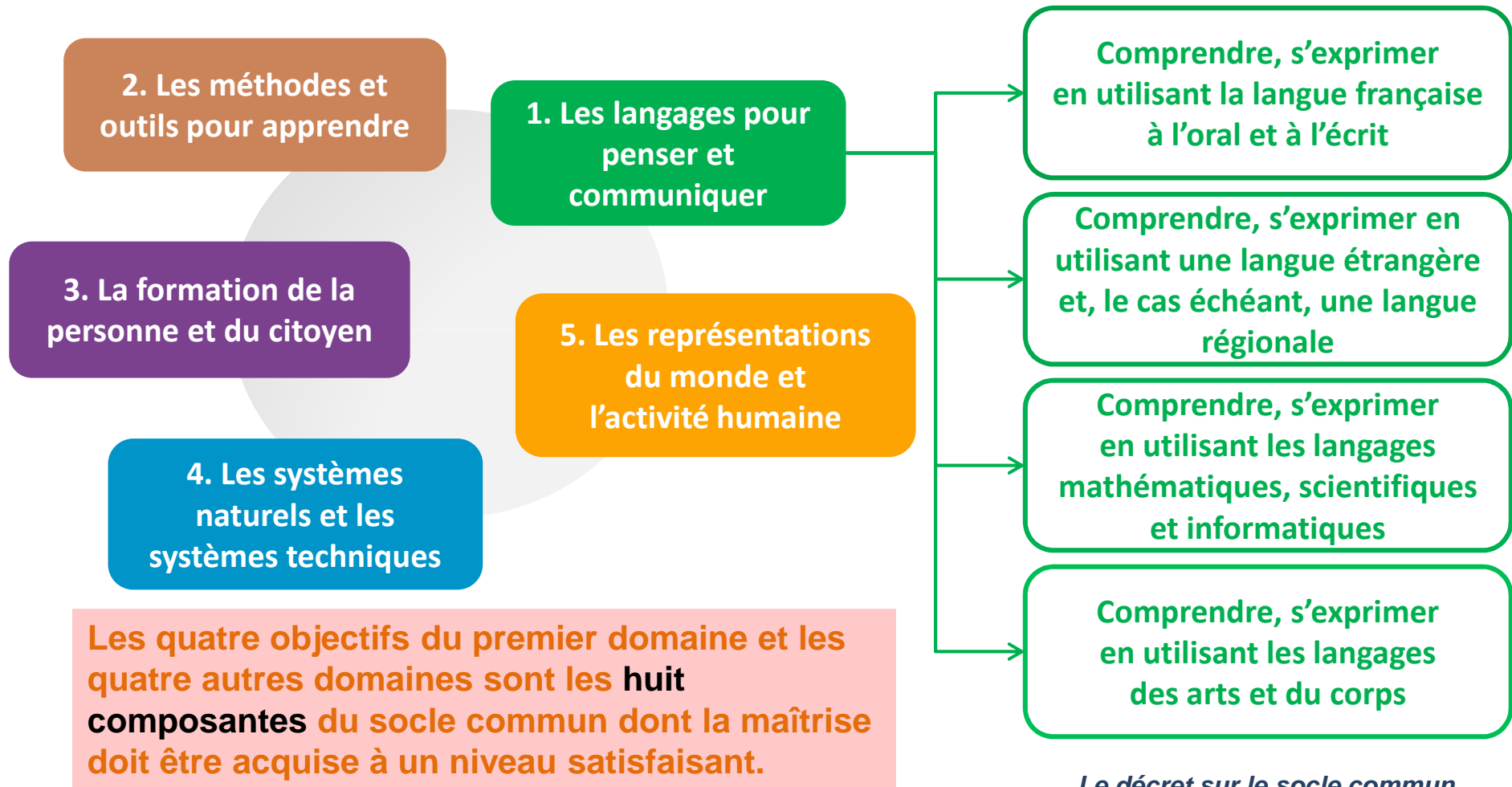
- éducation pour des choix éclairés
- prévention sur des problématiques prioritaires
- protection dans l'établissement et l'environnement local

L'application nationale **FOLIOS** peut aider élèves et enseignants dans le suivi des parcours.

Le nouveau socle commun

➤ 5 domaines de formation

➤ Des objectifs dans chacun d'eux



Le décret sur le socle commun

L'évaluation

Objectifs

faire le point sur les acquis et les progrès à réaliser

orienter l'accompagnement des élèves

dialoguer avec les élèves et les familles

apprécier un niveau à certains moments

Formes

écrite, orale, portant sur des gestes, des techniques

individuelle, en groupe

ponctuelle, sur la durée

Restitution

notes

niveaux

accompagnant l'appréciation des acquis, progrès et difficultés

→ En fin de cycle, restitution obligatoire des niveaux de maîtrise de huit composantes du socle commun

Le nouveau DNB

L'attribution du diplôme

Le décompte des points prend en compte deux éléments **pour un total de 700 points.**

↪ **Premier élément : le niveau de maîtrise des composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture**

Pour chacun des huit éléments du socle commun pris en compte, le candidat obtient :

10 points pour le niveau « maîtrise insuffisante »,

25 points pour le niveau « maîtrise fragile »,

40 points pour le niveau « maîtrise satisfaisante »,

50 points pour le niveau « très bonne maîtrise ».

- **Total : « noté » sur 400 points**

↪ **Deuxième élément : les résultats obtenus
aux épreuves de l'examen**

Chacune des trois épreuves écrites de
l'examen est évaluée sur **100 points**.

Les épreuves écrites :

↳ Le premier jour :

➤ français (3h)

➤ histoire-géographie EMC (2h)

↳ Le deuxième jour :

↳ une nouvelle épreuve écrite de 3h dont 2h de mathématiques et 1h de sciences expérimentales (SVT, Sciences physiques, Technologie)

Une épreuve orale

↳ une **épreuve orale** de 15 minutes qui porte sur un des projets menés par le candidat pendant le cycle 4 dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires, ou sur un des parcours éducatifs.

- ↳ Les élèves ayant suivi un **enseignement de complément** (LCA) bénéficient en outre de :
 - 10 points** si les objectifs d'apprentissage du cycle 4 sont atteints ;
 - 20 points** si ces objectifs sont dépassés.

L'élève doit obtenir 350 points sur 700 pour obtenir le Brevet.

Les mentions sont maintenues.

Quelques dates à noter

Conseils de classe 1^{er} trimestre :

du 21 novembre 2016 au 5 décembre

Prochaine réunion parents/professeurs :

Le jeudi 15 décembre

Portes ouvertes :

Dates prévues : 10 et 11 mars 2017